

Augmentation des primes LAMal pour les personnes frontalières : quel impact pour le Canton du Jura ?

Lisa Raval (PS)

L'Assemblée fédérale a décidé récemment d'augmenter le montant des primes maladie des personnes frontalières affiliées à la LAMal. Si elles bénéficiaient de primes nettement plus basses jusqu'à maintenant, c'est parce qu'elles n'étaient pas incluses dans le système de compensation des risques.

Il y a environ 12'000 personnes frontalières qui travaillent dans le Jura, un peu moins de 10% d'entre elles sont actuellement affiliées à la LAMal et l'augmentation des primes pourrait dès lors aller jusqu'à une moyenne de 65% selon les estimations.

Au vu de ces différents éléments, nous demandons au Gouvernement jurassien :

- 1. Le choix entre une affiliation à la LAMal suisse ou à la Sécurité sociale française étant laissé aux frontalier-ère-s et ce choix s'avérant définitif, est-ce que cet important changement leur offre une nouvelle possibilité de choix ?**
- 2. Un régime transitoire est-il prévu et si oui, lequel ?**
- 3. A quelles répercussions dues à l'augmentation des primes LAMal pour les personnes frontalières le Gouvernement s'attend-il ?**

Lisa Raval (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Raphaël Ciocchi (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Leïla Hanini (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)

Intervention déposée officiellement le 06 mars 2024